

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale	METSO PENTABEAD® 20
Autres noms	Sodium metasilicate pentahydrate
N° CAS	10213-79-3
N° EINECS	2299129
No. D'Enregistrement d'REACH.	

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée	Produit chimique industriel à usage courant pouvant être utilisé dans un large éventail d'applications. Agent complexant ; Inhibiteur de corrosion ; Retardateur de flammes ou d'empêcher de flamme ; Agent de flottation ; Agent régulateur de pH ; Agent de contrôle de la viscosité
Utilisations déconseillées	Rien de connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	National Silicates 429 Kipling Ave Toronto, ON M8Z 5C7
Téléphone:	416-255-7771
E-mail:	sds.uk@pqcorp.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	National Silicates 416-255-7771 USA CHEMTREC 1-800-424-9300 (24 hrs)
----------------	-----------------------------------------------------------------------------

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS	Skin Corr. 1B / Eye Dam. 1 STOT SE 3 Met. Corr. 1
--------------------	---------------------------------------------------------

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention(s) d'avertissement

Danger

Mention(s) de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut être corrosif pour les métaux.

Mention(s) de mise en garde

Éviter de respirer les poussières.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

2.3 Autres dangers

Non applicable.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants	%W/W	N° CAS	N° EINECS / Registration REACH	Symbole(s) de risques et rapport(s) de risques
Metasilicate de sodium pentahydraté	58	6834-92-0	2299129	H314 : Skin Corr. 1B Eye Dam. 1 ; H335 : STOT SE 3 ; H290 : Met. Corr. 1 ;
De l'eau	42	7732-18-5		

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Alerter immédiatement un médecin.
Contact avec la Peau	En cas de contact de la substance avec la peau, laver à grande eau. Alerter un médecin.
Inhalation	Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Alerter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau. Alerter immédiatement un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Alcalin. Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer des dommages irréversibles aux yeux.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Alerter immédiatement un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés Compatible avec toutes les techniques standards de lutte contre l'incendie.

Moyens d'extinction à Proscrire Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non applicable. Substance pulvérulente ou granulaire inorganique. Non combustible.

5.3 Conseils aux pompiers Aucun.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Un masque anti-poussière approprié doit être porté s'il y a formation de poussière lors de la manipulation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Aviser les autorités si la fuite s'est déversée dans un cours d'eau ou un égout ou a contaminé le sol ou la végétation.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Eviter la formation de poussière. Balayer ou aspirer de préférence et recueillir dans des récipients appropriés pour récupération ou élimination.

6.4 Référence à d'autres sections Consulter aussi la Section 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Eviter la formation de poussière. Des douches et lav'oeil de sécurité doivent être immédiatement disponibles.

Consulter Aussi les Section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
Récipients à proscrire: Aluminium
Consulter Aussi les Section 10.
Non disponible.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

SUBSTANCE.	Limites d'exposition sur le lieu de travail
Métasilicate de disodium	Aucune Limite d'exposition attribuée. Une limite d'exposition de 2 mg/m ³ est recommandée par analogie avec hydroxyde de sodium (France VME).

8.2 Contrôles de l'exposition

Porter un équipement de protection conformément à de bonnes pratiques d'hygiène de travail. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Privilégier des mesures techniques appropriées pour la prévention ou le contrôle de l'exposition. Les mesures doivent tenir compte du confinement du procédé ou du personnel, de la ventilation mécanisée (brassage et extraction) et le contrôle des conditions du procédé.

8.2.2 Protection Individuelle Protection respiratoire

Eviter l'inhalation de poussières. En cas d'exposition prolongée aux concentrations de poussières en suspension dans l'air, portez un équipement de protection respiratoire conforme aux exigences de la législation européenne ou nationale. A propos du matériel de protection respiratoire, prière de consulter la revue HS(G)53 des Autorités britanniques de la santé et de la sécurité (British Health and Safety Executive).

Protection des yeux/du visage
Protection de la peau

Lunettes de protection (EN 166).
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Gants en PVC ou en caoutchouc. Par exemple EN374-3. Porter des combinaisons appropriées.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Le danger principal du silicate de sodium est l'alcalinité. Eviter la formation de poussière. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre. Granulés. Blanc.
Odeur	Inodore.
seuil olfactif (ppm)	Non applicable.
pH	Fortement alcalin. Approx 14
Point de Congélation (°C)	Non applicable.
Point de fusion (°C)	1089
Point/Intervalle d'ébullition (°C)	Non applicable.
Point d'éclair (°C) [Closed cup/Coupe fermée]	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de Vapeur (Pascal)	
Densité de Vapeur (Air=1)	Non applicable.
Masse volumique (g/ml)	Pas de données.
Solubilité (Eau)	Soluble.
Solubilité (Autre)	Pas de données.
Coefficient de Partage	Pas de données.
température d'auto-inflammabilité (°C)	Non applicable.
Température de décomposition (°C)	Non applicable.
Viscosité (mPa.s)	Non applicable.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés Comburantes	Non applicable.
9.2 Autres informations	Pas de données.

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité	Voir Rubrique: 10.3
10.2 Stabilité chimique	Ce produit est hygroscopique.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	En cas de soudure à l'arc sur un récipient contenant ce silicate en solution, s'assurer que le risque d'explosion est contrôlé lors de la production d'hydrogène par électrolyse de la solution. Les solutions aqueuses réagissent avec l'aluminium, le zinc, l'étain et leurs alliages en dégageant de l'hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment s'il est en contact avec les acides. Peut réagir avec les résidus du sucre pour former du monoxyde de carbone.
10.4 Conditions à éviter	Voir Rubrique: 10.3
10.5 Matières incompatibles	Voir Rubrique: 10.3
10.6 Produit(s) de Décomposition Dangereux	Rien de connu.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	
Ingestion	La matière provoque des brûlures chimiques. Les symptômes de toxicité sont dus à l'alcalinité élevée du produit. DL50 orales (rat) 1152-1349 mg/kg poids corporel
Inhalation	La poussière a un effet extrêmement irritant sur les voies respiratoires. Les symptômes de toxicité sont dus à l'alcalinité élevée du produit. Inhalation LC50 (rat) >2.06 g/m ³
Contact avec la Peau	La matière provoque des brûlures chimiques. Cutanée DL50 (rat) >5000 mg/kg poids corporel
Contact avec les yeux	La matière provoque des brûlures chimiques. Peut provoquer des dommages irréversibles si l'œil n'est pas rincé immédiatement. Corrosif pour: La peau.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Corrosif pour: Les yeux.
Sensibilisation	Pas sensibilisant. (LLNA)
Mutagénicité	Pas de preuve de génotoxicité. In vitro/in vivo négatif .
Cancérogénicité	Pas d'alertes structurelles.

Toxicité pour la reproduction	Aucun effet important ou danger critique connu sur la fertilité ou le développement.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Irritant pour les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé. NOAEL oral (rat) 227 mg/kg poids corporel/jour
Danger par aspiration	Non classé
Autres informations	Non applicable.

SECTION 12: INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Poissons (Brachydanio rerio) CL50 (96 heures) 210 mg/l Invertébrés aquatiques: (Daphnia magna) CE50 (48 heures) 1700 mg/l
12.2 Persistance et dégradabilité	Inorganique. Les silicates solubles par dilution se dépolymérisent rapidement en des espèces moléculaires non caractérisables à partir du silica naturel dissous.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Inorganique. La substance n'a pas de potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol	Non applicable.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets néfastes	L'alcalinité de ce matériau va avoir un effet local sur les écosystèmes sensibles aux changements de pH.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ce produit est classé déchet dangereux d'après la Directive 2008/98/EC de la CE. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 numéro ONU,	3253
14.2 Désignation officielle de transport	Disodium trioxosilicate
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Récipients à proscrire: Aluminium
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut TSCA: Inscrit/Inclus.

Statut AICS: Inscrit/Inclus.

Statut DSL/NDSL: Inscrit/Inclus.

Classification allemande de risque pour l'eau. Numéro d'identification du produit 847, WGK classe 1 (faible risque pour l'eau).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Informations disponibles sur demande.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Les données exposées dans cette fiche de sécurité sont issues d'information appartenant à la société PQ Corporation ou obtenue d'une façon légitime par l'appartenance aux organisations professionnels ou autres accords. Ceci inclus les données relatives à la toxicité, écotoxicité, DNEL, PNEC's et autres informations dans la fiche de sécurité et la partie annexe.

Révision de cette FDS 02/2015

Sections contenant des révisions ou mises à jour: Français : Chapitre 2 , 3

Classification GHS

Skin Corr. 1B / Eye Dam. 1

STOT SE 3

Met. Corr. 1

Mention(s) d'avertissement

Danger

Pictogramme(s) de danger



Mention(s) de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut être corrosif pour les métaux.

Mention(s) de mise en garde

Éviter de respirer les poussières.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST BASÉE SUR LA MEILLEURE INFORMATION DISPONIBLE ET EST DONNÉE DE BONNE FOI. TOUTEFOIS, NATIONAL SILICATES N'ACCEPTE AUCUNE RESPONSABILITÉ, EXPLICITE OU IMPLICITE, EN CAS DE DOMMAGES, QUELQUE EN SOIT LA NATURE OU L'ÉTENDUE, SUITE À L'USAGE DE CE DOCUMENT. LES LOIS SONT SUJETTES À DES CHANGEMENTS ET PEUVENT VARIER D'UN ENDROIT À UN AUTRE. IL EN EST LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR DE S'ASSURER QUE SES ACTIVITÉS SONT CONFORMES AUX LOIS FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET LOCALES. L'UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE DÉTERMINER SI LE PRODUIT CONVIENT À L'USAGE QU'IL VEUT EN FAIRE.